

Motion de Mmes Maria Beatriz de Candolle, Alice Ecuivillon et M. Bernard Lescaze: «A bas la sourdine».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que Genève compte environ 34 000 citoyens sourds et malentendants;
- que la plupart des théâtres et salles de spectacle subventionnés par la Ville de Genève ne sont pas équipés pour les personnes handicapées de l'ouïe;
- qu'une installation adéquate pour les sourds et les malentendants n'est pas onéreuse,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de recenser tous les théâtres et salles de spectacle subventionnés qui ne possèdent pas d'équipements pour les sourds et malentendants;
- de faire en sorte que jusqu'à l'an 2000 tous ces théâtres et salles de spectacle soient équipés d'une boucle magnétique pour les sourds et malentendants.